



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 313-91-2021

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

- 1- Lors d'une séance ordinaire tenue le 7 février 2022, le conseil a adopté le règlement numéro 313-91-2021, règlement modifiant le règlement de zonage numéro 313-1992, tel que déjà amendé, en vue d'ajouter des dispositions concernant les poulaillers.
- 2- Le certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté de Joliette a été émis en date du 9 mars 2022.
- 3- Le règlement numéro 313-91-2021 entre en vigueur conformément à la Loi.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce NEUVIÈME jour du mois de MARS
deux mille vingt-deux.**

Directeur général et greffier-trésorier
M. Pascal Blais, MAP